

Enquête Crédoc-Unédic

Les employeurs déclarent des difficultés de recrutement pour 58 % de leurs projets d'embauche

Laurent Pouquet

Pour mieux adapter le financement de la formation professionnelle aux métiers recherchés par les entreprises, l'Unédic a confié au Crédoc, avec la participation active des Assédic, la réalisation d'une enquête de grande envergure sur les besoins en main-d'œuvre pour l'année 2002. Une spécificité de cette enquête réside dans sa capacité à produire des résultats représentatifs du tissu économique local de chaque Assédic.

L'enquête montre qu'environ 30 % des établissements de France métropolitaine envisagent de recruter en 2002. Elle souligne également le poids important des petites structures dans les recrutements puisque près de la moitié (43 %) des projets d'embauches concernent des établissements employant moins de dix salariés. Enfin, les résultats traduisent la position essentielle des secteurs de services qui concentrent six projets de recrutement sur dix.

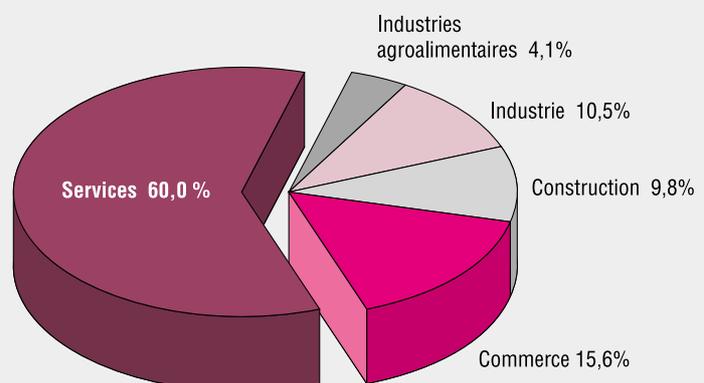
Les employeurs font état de difficultés de recrutement pour plus de la moitié des embauches envisagées, en particulier pour les professionnels qualifiés du bâtiment, les métiers de bouche, de l'action sanitaire et sociale et certaines professions des transports.

Six projets d'embauche sur dix dans les services

L'enquête sur les besoins locaux en main-d'œuvre (BMO) estime le nombre de projets de recrutement formulés par les employeurs à environ 1 467 000 pour l'année 2002. Toutefois, la concrétisation de ces projets de recrutement en embauches fermes ne provoquerait pas une réduction équivalente du nombre de chômeurs. En effet, les résultats de cette enquête intègrent l'ensemble des embauches envisagées, qu'elles concernent des créations nettes d'emplois ou des remplacements de personnel, en CDI comme en CDD. Par ailleurs, les postes à temps plein ou à temps partiel, ainsi que les embauches de personnel saisonnier, sont également

comptabilisés dans le résultat global. L'enquête révèle aussi que les employeurs évoquent des difficultés de recrutement pour 58 % des projets d'embauche, résultat qui souligne les difficultés d'adéquation entre l'offre et la demande de travail, même dans le contexte actuel de hausse du chômage. La proportion d'établissements envisageant de recruter en 2002 s'établit à 30,6 %, soit environ 435 000 établissements potentiellement recruteurs parmi les 1 420 000 dans l'ensemble des Assédic de la France métropolitaine. La décomposition sectorielle des résultats souligne la position essentielle des activités de services aux entreprises et aux particuliers dans les projets de recrutement. Les établissements des secteurs de services sont en effet à

60 % des projets de recrutement dans les activités de services



Source : Unédic-Crédoc, enquête «Besoins en main-d'œuvre» 2002.

l'origine de 60 % des embauches envisagées. Les services aux entreprises occupent une place prépondérante avec 322 000 projets d'embauche, soit 22 % du total des recrutements prévus. Au sein de l'ensemble des services, quatre autres secteurs seraient chacun à l'origine de plus de 100 000 projets de recrutement : l'hôtellerie-restauration, la santé et l'action sociale, les services de transports et communications et les services collectifs, sociaux et personnels. Toutes ces activités présentent une contribution au nombre total de recrutements supérieure à leur poids dans l'emploi salarié.

La proportion d'établissements potentiellement recruteurs atteint un niveau particulièrement élevé dans la construction (41 %). Avec 144 000 projets d'embauches, ce secteur conserve un fort potentiel d'intégration sur le marché du travail.

Industrie : les biens d'équipement en tête

Avec 153 000 projets d'embauche, les établissements industriels ne rassemblent qu'un projet de recrutement sur dix alors qu'ils représentent 23 % de l'emploi salarié total. Certes, la proportion d'établissements industriels envisageant de recruter en 2002 est assez élevée (37 %). Mais cela s'explique largement par le poids plus important des gros établissements dans les secteurs industriels. En réalité, ces établissements ne formulent que peu de projets d'embauches au regard de leur taille.

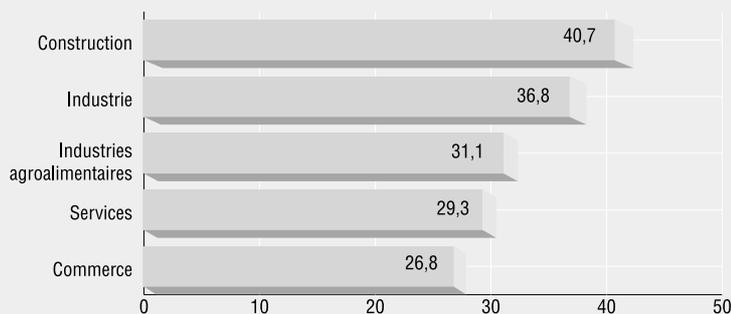
Les industries de biens de consommation (textile, habillement, chaussure, papier-carton...) présentent un potentiel de recrutement modéré alors que les industries agroalimentaires et les secteurs de fabrication de biens d'équipement (électrique et électronique, machines-outils, automobile, métallurgie...) apparaissent plus dynamiques sur le front de l'emploi.

Près de la moitié des recrutements dans les unités de moins de 10 salariés

Les petites et moyennes structures occuperaient une place essentielle dans le total des 1 467 000 recrutements envisagés en 2002. Ainsi, près de la moitié des recrutements (46 %) seraient imputables aux structures

En moyenne, trois établissements sur dix envisagent de recruter

Proportion d'établissements envisageant de recruter selon le secteur d'activité agrégé, en %



Source : Unédic-Crédoc, enquête «Besoins en main-d'œuvre» 2002.

employant moins de 10 personnes alors que leur poids dans l'emploi salarié est sensiblement inférieur (30 %). Au total, plus des trois quarts (76 %) des projets d'embauche sont évoqués par des établissements de moins de 50 salariés.

A l'opposé, les 7 000 établissements employant plus de 200 salariés ne projettent ensemble que 150 000 embauches, soit 21 personnes en moyenne par établissement. Ces grosses unités totaliseraient ainsi à peine plus de 10 % des embauches, alors que le poids des établissements correspondants dans les effectifs salariés est deux fois plus important.

Ces résultats peuvent traduire le poids grandissant des petites structures dans le tissu économique c'est-à-dire une poursuite du mouvement de «déconcentration». Ils peuvent également s'expliquer par la rotation du personnel plus importante dans les petites unités, qui enregistrent en

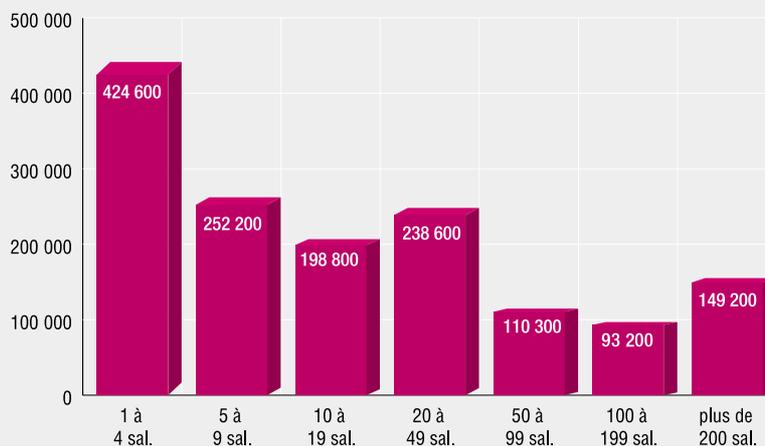
outre davantage de créations et de défaillances.

Les services tirent la dynamique régionale

La proportion d'établissements envisageant de recruter en 2002 présente des disparités régionales significatives dont l'amplitude dépasse les effets de structure liés à la composition sectorielle du tissu économique local. Dans chacune des Assédic, cette proportion traduit avant tout le dynamisme local en matière de recrutement des petites structures, en particulier dans les secteurs des services et du commerce. Ainsi, les régions à vocation touristique réalisent une performance généralement supérieure à la moyenne nationale, en raison notamment des forts besoins de personnel saisonnier. Les résultats par Assédic soulignent les effets de polarisation des activités de services, notamment autour des métropoles parisiennes et lyonnaises.

Une contribution élevée des petites unités

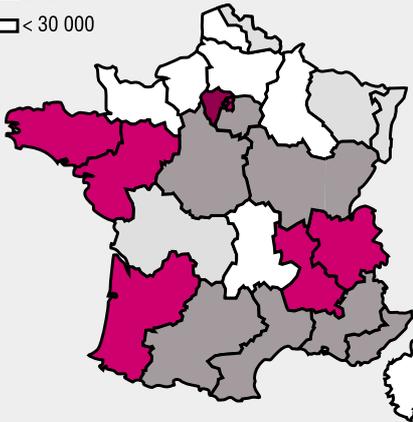
Nombre de projets de recrutement selon la taille des établissements



Source : Unédic-Crédoc, enquête «Besoins en main-d'œuvre» 2002.

Les projets de recrutement en France métropolitaine

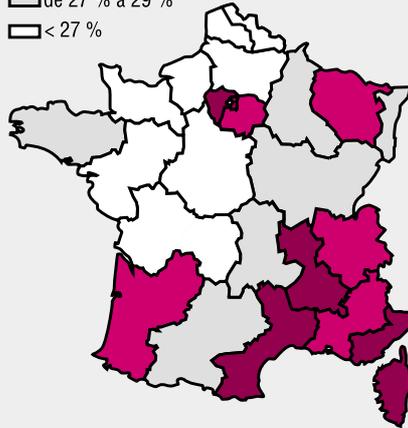
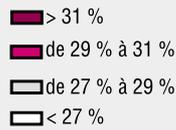
Nombre de projets de recrutement dans les vingt-six Assédic métropolitaines



Source : Unédic-Crédoc, enquête «Besoins en main-d'œuvre» 2002.

Services : métropolisation et héliotropisme

Proportion d'établissements des secteurs de services envisageant de recruter en 2002 dans les vingt-six Assédic métropolitaines



Source : Unédic-Crédoc, enquête «Besoins en main-d'œuvre» 2002.

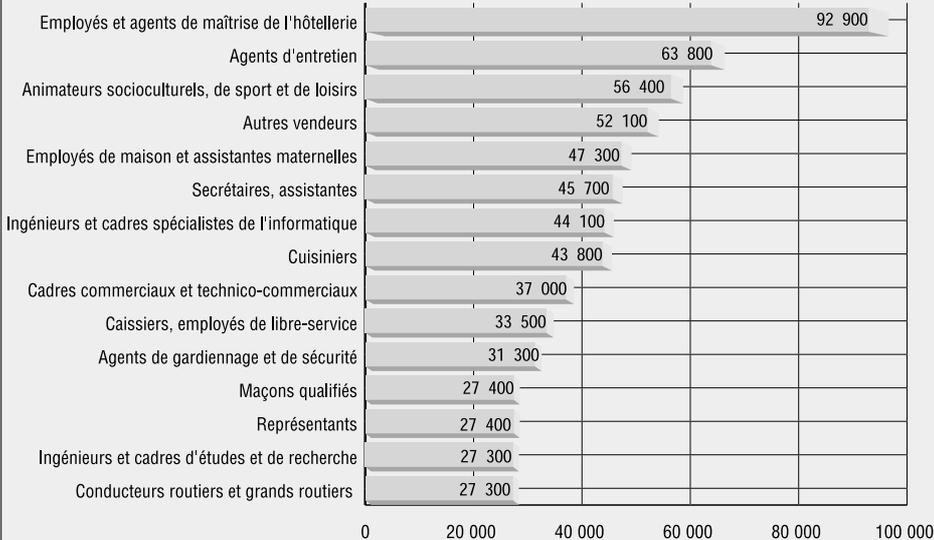
L'enquête «Besoins en main-d'œuvre»

Ce document présente les résultats cumulés des enquêtes «Besoins en main-d'œuvre» réalisées au début de l'année 2002 dans les 26 Assédic de la France métropolitaine. Ces enquêtes ont été menées par le Crédoc avec la collaboration de l'Unédic et des Assédic.

Au total, plus de 270 000 questionnaires ont été adressés à 26 échantillons d'établissements employeurs tirés dans chacune des Assédic. Le taux de retour de 28 % a permis de disposer de plus de 2 000 réponses dans la quasi-totalité des Assédic, soit au total plus de 75 000 questionnaires exploitables.

Le questionnement s'est limité à l'identification des métiers recherchés par les employeurs et au repérage des difficultés de recrutement pour chacune de ces professions. Une liste de 100 métiers, compatible avec la nomenclature des familles professionnelles FAP84, a été élaborée pour cette opération.

Les quinze métiers pour lesquels les projets de recrutement sont les plus élevés



Source : Unédic-Crédoc, enquête «Besoins en main-d'œuvre» 2002.

Les quatre Assédic franciliennes rassemblent près d'un tiers (31 %) des 880 000 projets de recrutement dans les secteurs de services, soit 275 000 projets d'embauche. Les régions méridionales et les deux Assédic de Rhône-Alpes affichent simultanément un nombre important de projets d'embauche et une part élevée des services dans les projets de recrutement. Les importants besoins de personnel en relation avec les activités touristiques saisonnières et l'héliotropisme des retraités et de certains actifs – entraînant la croissance des activités de services aux particuliers – expli-

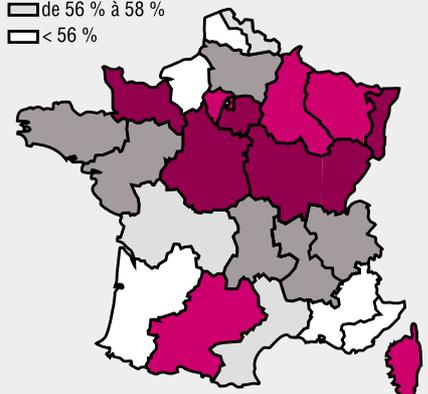
quent les taux élevés relevés dans les régions méridionales.

Dans le commerce, la répartition géographique des 229 000 projets d'embauche présente une relation inverse avec le degré de concentration du tissu commercial : c'est dans les régions du sud et de l'ouest du pays qu'ils sont les plus nombreux. Cela semble traduire un phénomène de rattrapage des régions où le commerce est le plus atomisé. Dans l'industrie, les résultats mettent en évidence la moindre dynamique industrielle des zones situées au nord du bassin parisien, dans le Massif central et l'arc méditerranéen.

Une large palette de métiers de services

Les métiers des services aux entreprises (agents d'entretien, agents de gardiennage et de sécurité...) et aux particuliers (employés de maison et assistantes maternelles, animateurs de sport et de loisirs...) figurent parmi les plus intensément recherchés par les employeurs en 2002. La plu-

Proportion de projets de recrutement estimés difficiles par les employeurs dans les vingt-six Assédic métropolitaines



Source : Unédic-Crédoc, enquête «Besoins en main-d'œuvre» 2002.

Les 15 métiers où sont signalées les plus grosses difficultés de recrutement

	Nombre de projets de recrutement en 2002	% de cas jugés difficiles à recruter
Maçons qualifiés	27 400	90
Plombiers et chauffagistes qualifiés	12 100	88
Menuisiers qualifiés du bâtiment	10 100	88
Métalliers, serruriers qualifiés	5 800	87
Autres ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	13 100	87
Infirmiers, sages-femmes	16 600	86
Plâtriers, charpentiers et autres ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	14 200	85
Bouchers, charcutiers, boulangers	18 600	85
Chaudronniers, tôliers industriels qualifiés	6 700	84
Autres conducteurs de véhicules (taxi, voiture particulière, ambulance...)	6 700	83
Conducteurs routiers de transport en commun	9 300	82
Conducteurs qualifiés d'engins de chantier du BTP	5 900	82
Mécaniciens qualifiés d'automobiles (entretien, réparation)	12 400	81
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires	8 900	80
Autres ouvriers qualifiés du bois	3 100	80

part de ces professions admettent une proportion importante de salariés à temps partiel.

Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration figurent néanmoins en tête des projets de recrutement déclarés par les employeurs, en raison notamment des importants besoins en personnel saisonnier dans ces activités. Parmi les fonctions correspondant à des niveaux élevés de qualification, les spécialistes de l'informatique, les cadres commerciaux et les chargés d'études et de recherche occupent un rang élevé dans les projets de recrutement.

Des difficultés de recrutement toujours élevées dans le bâtiment

58 % des projets de recrutement sont signalés comme assortis de difficultés et 65 % des établissements déclarent au moins un profil difficile à trouver.

Le classement des métiers selon la proportion de recrutements posant problème souligne les difficultés de recrutement de professionnels qualifiés du bâtiment (maçons, plombiers, menuisiers...). Les employeurs déclarent également d'importantes difficultés dans les métiers de l'action sani-

taire et sociale, les métiers de bouche et certaines professions des transports. A l'opposé, les difficultés de recrutement sont plus réduites pour les professions des arts et spectacles, une part importante des professions administratives (secrétaires, comptables, agents d'accueil...) et les professionnels de la banque et des assurances. ■

Pour en savoir plus

● *L'entreprise du XXI^e siècle*, Philippe Moati, avec Stéphane Loire et Laurent Pouquet, préface de Robert Rochefort, éditions de l'Aube-Datar, 2001.

CRÉDOC

Consommation et Modes de Vie

●
Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

●
Directeur de la publication : Robert Rochefort

●
Rédacteur en chef : Yvon Rendu

●
Relations publiques : Brigitte Ezvan
Tél. : 01 40 77 85 01
relat-presse@credoc.asso.fr

●
Diffusion par abonnement uniquement
30,50 euros par an
Environ 10 numéros

●
142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

●
Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC

●
www.credoc-fr.org

L'enquête BMO dans les départements d'outre-mer

La plupart des chiffres présentés dans ce document proviennent de l'agrégation des résultats des 26 Assédic de la France métropolitaine. L'enquête BMO a également été réalisée dans les départements d'outre-mer. Dans les DOM, la part des projets de recrutement réalisés par des établissements de services (51 %) est légèrement inférieure à la moyenne nationale. La contribution des établissements employant moins de 5 salariés apparaît en revanche plus décisive, avec 53 % des embauches envisagées.

	Proportion d'établissements envisageant de recruter (en %)	Nombre de projets de recrutement
Guadeloupe	29,7	8 700
Guyane	36,3	2 200
Martinique	34,3	9 900
Réunion	33,1	13 600